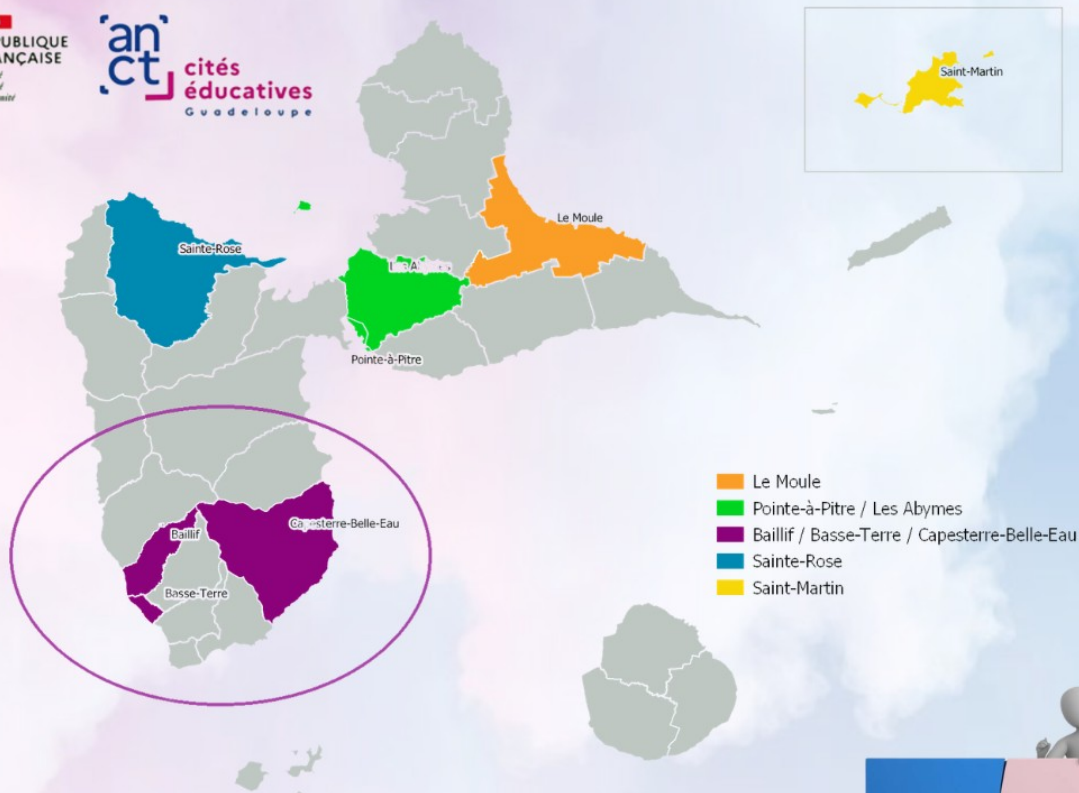


Appels à projets 2026

Cité Educative Baillif / Basse- Terre / Capesterre Belle-Eau

Quartiers en vacances



**Un territoire engagé pour
la réussite de la jeunesse**



SOMMAIRE

1. LE CADRE GÉNÉRAL	3
2. PRÉSENTATION DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DE BAILLIF, BASSE-TERRE, CAPESTERRE BELLE-EAU	4
a. Le périmètre	4
b. Les axes stratégiques	5
3. L'APPEL A PROJETS QUARTIERS EN VACANCES 2026	6
4. LES MODALITÉS DE RÉPONSE AUX APPELS A PROJETS	6
a. Les opérateurs éligibles	6
b. Les pièces justificatives obligatoires à fournir	7
c. Le dépôt du dossier de candidature	7
5. CRITÈRES DE SÉLECTION	8
6. MODALITÉS DE FINANCEMENT	8
7. LA COMMUNICATION	9
8. MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION	9
9. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'APPEL À PROJETS	10
10. CONTACTS	10
11. LES PROJETS DES ÉCOLES (ANNEXE)	14

1. LE CADRE GÉNÉRAL

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité nationale et locale envers les quartiers défavorisés dits quartiers prioritaires (QPV) et leurs habitants. Elle est conduite par l'État et les collectivités territoriales et s'inscrit dans une démarche de construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques. Elle a pour objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers et d'améliorer le cadre de vie et les conditions d'existence des habitants de ces quartiers fragiles.

Le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe en constitue le cadre de mise en œuvre. Il a été signé le 15 décembre 2025 et précise les orientations des partenaires signataires en investissant davantage sur l'emploi, la création d'entreprise, l'éducation, le cadre de vie, la sécurité, la transition écologique et la santé afin de permettre aux quartiers prioritaires (QPV) de Baillif, Basse-Terre et Capesterre Belle-Eau, de sortir de la situation de décrochage socio-économique dans laquelle ils se trouvent.

Il s'articule autour de quatre axes :

- L'amélioration du cadre de vie et de la tranquillité publique ;
- Le soutien à l'accès à l'emploi et au développement économique ;
- Le soutien au parcours éducatif ;
- L'accès au droit, lien social et solidarités.

La cité éducative Baillif Basse-Terre Capesterre Belle-Eau constitue le volet éducatif du contrat de ville.

Le label « Cité éducative », composante de la politique de la ville, a été lancé le 13 février 2019 par les Ministres de la Ville et de l'Éducation nationale. Cette démarche vise à favoriser la réussite scolaire et professionnelle des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Les Cités éducatives ont pour objectif d'intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Outre la réussite des jeunes, qui constitue l'enjeu principal du projet, il s'agit aussi d'impulser une dynamique collaborative entre l'ensemble des acteurs éducatifs : services de l'État, collectivités, associations, institutions, parents et habitants.

L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus, mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin au travers des trois grands objectifs suivants :

LES TROIS GRANDS OBJECTIFS DE LA CITE EDUCATIVE



Les porteurs de projet devront prendre contact avec la cheffe de projet opérationnelle de la Cité Éducative avant de déposer leur dossier sur le portail DAUPHIN. Ce dernier devra reprendre la trame de la fiche projet figurant en annexe.

2. PRESENTATION DE LA CITE EDUCATIVE DE BAILLIF, BASSE-TERRE, CAPESTERRE BELLE-EAU

a. Le périmètre

Labellisée le 28 septembre 2021, la cité éducative Baillif, Basse-Terre, Capesterre Belle-Eau a été renouvelée en 2024 pour trois années supplémentaires. Elle couvre 21 écoles dans 3 secteurs de collèges (Jean Jaurès, Joseph Pitat et Germain Saint-Ruf) et 3 lycées (Gerville Réache, Raoul Georges Nicolo et Paul Lacavé). Elle constitue le volet éducatif du contrat de ville du Grand Sud Caraïbe.

La Cité Éducative Baillif / Basse Terre / Capesterre Belle Eau concerne les quartiers de :

- **Baillif : Bourg, Cadet, Bois Rimbault, Jean Jaurès**

Établissements scolaires :

- École maternelle les Colibris
- École élémentaire Gratien Candace
- École primaire Joseph Bologne
- Collège Jean Jaurès

- **Basse Terre : Rivière des Pères, Calebassier, Pintade, Bas du Bourg, Petit Paris, Circonvallation, Morne à Vaches**

Établissements scolaires :

- Écoles maternelles Rivière des Pères, Petit Paris, Chevalier Saint Georges, Laure Abel
- Écoles élémentaire Aimé Rénia, Gaston Michineau et Mélanie Milly
- Collège Joseph Pitat
- Lycées Gerville Réache et Raoul Georges Nicolo

- **Capesterre Belle Eau : le Bourg, Cayenne, Marquisat, Moulin à Eau, Sarlassonne, Fromager, Ilet Pérou**

Établissements scolaires :

- Écoles maternelles de Sarlassonne, Gérard Lauriette, Fond Cacao, Arsène Monroe
- Écoles élémentaires Joliot Curie, Amédée Fengarol, Alexius de Lacroix, Léonce Minatchy, Arsène Monroe, Stéphane Matthieu
- École primaire de l'Habituée
- Collège Germain Saint Ruf
- Lycée professionnel Paul Lacavé

Les enfants et les jeunes de ces quartiers bénéficient des dispositifs spécifiques suivants :

- Trois programmes de réussite éducative portés par les communes de Basse-Terre, Baillif et Capesterre Belle-Eau qui mettent en place un suivi personnalisé pour aider les enfants et les jeunes rencontrant des difficultés à réussir ;
- Deux cordées de la réussite portées par les lycées Gerville Réache et Raoul Georges Nicolo. Ce dispositif vise à susciter l'ambition scolaire et lutter contre l'auto-censure des élèves ;
- Un réseau d'éducation prioritaire (REP) à Capesterre Belle-Eau et un réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP +) à Baillif qui permet aux établissements scolaires de bénéficier de moyens renforcés (ex : dédoublement des classes).

Par ailleurs, les communes ont chacune adopté un projet éducatif de territoire (PEDT)/plan mercredi qui vise à coordonner les actions de l'ensemble des acteurs éducatifs de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

b. Les orientations stratégiques

La cité éducative s'articule autour des trois axes nationaux déclinés, localement, en 10 objectifs stratégiques, en lien avec le Contrat de Ville de Grand Sud Caraïbe – engagements Quartiers 2030.

☐ **Axe 1 : conforter le rôle de l'école**

1.1 Développer les actions de liaison structures de la petite enfance / Très Petite Section / écoles maternelles.

1.2 Prévenir le décrochage scolaire en renforçant les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter), de manière ludique, en dehors du temps scolaire.

☐ **Axe 2 : promouvoir la continuité éducative**

2.1 Proposer des dispositifs de remédiation pour les jeunes pré-décrocheurs et décrocheurs et leurs familles ;

2.2 Soutenir les projets qui favorisent la pratique sportive hors temps scolaire, notamment l'apprentissage de la natation ;

2.3 Utiliser l'art et la culture comme levier du développement de la citoyenneté ;

2.4 Renforcer les actions autour des compétences psychosociales et la santé mentale des enfants et des jeunes.

☐ **Axe 3 : ouvrir le champ des possibles**

3.1 Développer les actions d'accompagnement en faveur de l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés et/ou éloignés des dispositifs et lever les freins à l'entrée dans un parcours d'insertion ;

3.2 Encourager des initiatives de découverte des métiers et de l'entrepreneuriat local ;

3.3 Promouvoir la participation citoyenne et l'engagement des enfants et des jeunes (accompagnement des projets mobilité des jeunes, ouverture internationale, instance participative) ;

3.4 Faciliter les actions égalité fille / garçon et la lutte contre les stéréotypes.

☐ **L'ingénierie**

Les axes de formation

Les deux axes de formation suivants ont été arrêtés par le comité de pilotage :

- Déployer des projets en consortium ;
- Mieux articuler les programmes CTG / PEDT / PRE / CLAS / cité éducative en lien avec Quartiers 2030.

L'évaluation

- L'évaluation externe de la cité éducative (modalités de mise en œuvre et montant sollicité) ;
- Accompagnement à l'évaluation de cinq projets lauréats de l'appel à projets 2026 de la cité éducative (méthodologie proposée, délai de réalisation, déroulement, détail des livrables pour chacune des phases, profil des intervenants et référence).

Les projets déposés devront impérativement être reliés à au moins un des objectifs stratégiques de la cité éducative et faire la démonstration de leur apport par rapport à ces attentes. Une attention particulière sera accordée aux projets s'inscrivant dans un ou plusieurs des enjeux prioritaires pour 2026, avec la définition de critères qualitatifs et quantitatifs précis. Les projets en consortium ou en partenariat seront fortement valorisés.

Les écoles ayant rédigé leur projet d'école, la liste des objectifs visés est mentionnée au point 11.

3. L'APPEL A PROJETS QUARTIERS EN VACANCES 2026

Lancé en 2020, sous l'impulsion du président de la République, le dispositif Quartiers d'été dénommé « Quartiers en vacances » localement, vise à répondre à la difficulté des enfants des quartiers prioritaires de la politique de la ville à partir en vacances.

Grâce à la mobilisation de tous, l'opération a connu, depuis son lancement, un franc succès permettant à un grand nombre de jeunes et à leur famille de bénéficier d'activités variées tout au long des grandes vacances. Les projets déposés pour l'année 2026 devront s'inscrire dans un ou plusieurs des champs d'intervention suivants :

Orientations prioritaires :

- Favoriser les apprentissages (stages de réussite, activités visant à élargir les connaissances....).
- Promouvoir l'ouverture culturelle (micro-festivals, spectacles itinérants, activités hors les murs, nocturnes, événements culturels et ludiques.
- Promouvoir les actions en santé (renforcement de l'accès aux soins, ateliers de prévention, santé mentale, prévention de l'isolement...).
- Favoriser l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat dans les quartiers (visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, chantiers d'insertion ou éducatifs, sensibilisation à l'entrepreneuriat, acquisition de compétences structurantes pour soi et valorisables sur le marché du travail...).
- Favoriser le lien social (activités inter quartiers, intergénérationnelles...).
- Soutenir la parentalité, notamment en faveur des familles monoparentales.
- Promouvoir la transition écologique (végétalisation urbaine, économie circulaire, mobilisation des jeunes pour la préservation de l'environnement, sorties nature, sensibilisation à la biodiversité, au recyclage...).
- Développer l'esprit critique et citoyen des jeunes et plus largement l'engagement citoyen.

Les actions devront se dérouler prioritairement durant les mois de juillet et d'août 2026. Une extension des actions sur les petites vacances scolaires de la Toussaint et de Noël pourra être envisagée, sous condition. Les porteurs de projet préciseront dans leur demande le mode de repérage et de mobilisation des bénéficiaires.

4. LES MODALITÉS DE RÉPONSE AUX APPELS À PROJETS

a. Les opérateurs éligibles

Cet appel à projets s'adresse à tous les porteurs de projets, associations loi 1901, aux bailleurs sociaux, aux établissements publics et autres organismes à but non lucratif, qui souhaitent agir en faveur de l'épanouissement et de la réussite éducative des enfants et des jeunes de 0-25 ans résidant dans le périmètre labellisé Cité Éducative des Villes de Baillif, Basse Terre et Capesterre Belle Eau.

Leur structure doit :

- Justifier d'une existence de plus d'un an,
- Disposer d'un numéro SIRET,
- Disposer d'un ancrage territorial (être en capacité de mobiliser le public des quartiers

- concernés),
- Être à jour des bilans des subventions antérieurement perçues relevant des crédits spécifiques de la politique de la ville,
 - Être à jour des obligations légales (statuts, absence de dette sociale ou présenter un moratoire conclu avec la CGSS, transmission des comptes annuels de l'association ou d'un rapport du commissaire aux comptes).

b. Les pièces justificatives

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Statuts
- Liste des dirigeants de la structure
- Comptes annuels 2025
- Budget prévisionnel 2026 de la structure
- RIB : sur le RIB le nom de l'organisme doit être strictement conforme à celui déclaré sur la fiche SIREN même chose concernant l'adresse.
- La délégation de signature pour l'attestation sur l'honneur ;
- En cas de projet partenarial, un courrier formalisant l'engagement des partenaires associés au projet ;
- Pour les projets prévoyant une prise en charge des élèves sur le temps scolaire : l'accord de(s) l'établissement(s) scolaire(s) ciblé(s) ;
- En cas de renouvellement d'action : le bilan montrant les résultats de l'action menée en 2025 et permettant de mesurer la pertinence de son renouvellement, sur la base d'indicateurs explicites ;
- Pour les projets s'inscrivant dans le champ de la culture : le projet devra préciser les références des différents intervenants professionnels culturels, les notes d'intention artistiques, le coût horaire d'intervention et le calendrier prévisionnel et détaillé de l'action.

c. Le dépôt du dossier de candidature

Les porteurs de projet devront prendre contact avec la cheffe de projet opérationnelle de la Cité Éducative avant de déposer leur dossier sur le portail DAUPHIN. Ce dernier devra reprendre la trame de la fiche projet figurant en annexe.

La demande de subvention doit être saisie en ligne sur le portail Dauphin au plus tard le **14 juin 2026** en suivant le lien suivant : <https://usager-dauphin.anct.gouv.fr>.

L'intitulé du projet devra être formulé lors du dépôt avec la mention : **CAGSC – CITE EDUCATIVE pour la cité éducative Baillif Basse-Terre Capesterre Belle-Eau et CAGSC – QUARTIERS EN VACANCES.**

L'ensemble des pièces administratives doit être déposé avec le dossier en ligne sur le site Dauphin (cf annexe 1 procédure de dépôt d'un dossier). **Aucun projet déposé hors délai ne sera étudié.**

Contact de la cheffe de projet opérationnelle de la Cité éducative :

Natacha VERMEULEN

natacha.vermeulen@ac-guadeloupe.fr

0690 49 51 03

Pour toutes questions en lien avec le dépôt de bilan sur Dauphin, les opérateurs peuvent se rapprocher de **Mme Karine FARENC** : gestionnaire des opérations de la politique de la ville : karine.farenc@deets.gouv.fr Tel : **0690 27 40 35 – 0590 80 50 81**

Dans le cadre des actions de la cité éducative, il est aussi nécessaire de prendre contact avec les

établissements scolaires bénéficiaires concernés par le projet (établissements scolaires, espace de vie sociale, centre social, PRE) en amont du dépôt de ce dernier (cf liste des référents au point 10).

Les établissements scolaires (collège et lycée) disposant **d'un numéro de SIRET émargeront directement sur Dauphin, dans la période du présent appel à projets.**

Si des projets sont portés par des écoles du 1^{er} degré, le dossier complet (fiche action en annexe, budget prévisionnel, devis) sera transmis à l'adresse suivante : natacha.vermeulen@ac-guadeloupe.fr

5. LES CRITERES DE SELECTION

La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants, sans hiérarchisation :

- Le lien explicite et réel entre l'action proposée et les objectifs de la cité éducative ;
- La qualité des relations partenariales induites par et pour le projet et la co-construction avec la/ les structure(s) concernée(s) (écoles, collèges, lycées, équipe périscolaire (PEDT, PRE...), centre social, espace de vie sociale, équipement culturel, centre de loisirs, etc.). **Une attention particulière sera apportée aux projets qui auront fait l'objet d'un échange préalable avec le public et les partenaires visés ;**
- **La programmation précise des activités, notamment pour Quartiers en vacances est attendue ;**
- La conformité du dossier de candidature (dûment complété, intégralité des documents fournis, qualité de la forme et du fond) ;
- L'existence ou non de co-financements ou de fonds propres ;
- Le respect des valeurs de la République, de la laïcité, de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les stéréotypes ;
- La faisabilité technique et financière du projet. Le dossier devra préciser les différentes phases du projet (ateliers de sensibilisation, ateliers de pratique, rencontres, visites, spectacles ...) et les modalités de partenariat des partenaires impliqués ;
- La présence d'indicateurs de suivi et d'évaluation qualitatifs et quantitatifs permettant d'apprécier l'impact de l'action, **à travailler en lien avec la cheffe de projet ;**
- L'implication des enfants et des parents dans le montage et la mise en œuvre du projet.

Les projets devront se décliner sur les trois villes de la cité éducative et/ou toucher plusieurs établissements scolaires membres de la cité éducative.

Les projets soumis pourront s'intégrer dans un ou plusieurs temps de la journée de l'enfant ou du jeune (les temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire).

6. MODALITÉS DE FINANCEMENT

15. Exécution financière

Conformément aux nouvelles modalités d'exécution financière du programme national des Cités éducatives, les financements accordés seront exécutés en année civile. Par conséquent, les actions devront être réalisées sur l'année civile 2026 et non plus en année scolaire, afin de mieux prendre en compte tous les temps des enfants, des jeunes et de leur famille.

Toute demande de financement au titre de la cité éducative devra prioritairement et systématiquement mobiliser les crédits de droit commun des institutions partenaires. Les crédits spécifiques de la politique de la ville (BOP 147) interviendront en complément des financements de droit commun. Afin de concentrer les moyens disponibles sur des actions à fort potentiel de transformation, les projets dont le montant de subvention sollicitée sur les crédits du BOP 147 est inférieur à 5 000 € ne seront pas retenus au présent appel à projets. Tout dossier devra par ailleurs justifier d'un plan de financement équilibré, comportant un apport en cofinancement d'au moins 30% du coût du projet, mobilisé auprès de partenaires publics ou privés. Le budget prévisionnel présenté devra être strictement proportionné aux besoins réels de l'action et étayé. Tout écart significatif entre le budget sollicité et les coûts habituellement constatés pour des actions comparables sera de nature à affecter l'appréciation portée sur la qualité du dossier.

b. Les dépenses non éligibles

Sont exclues de l'appel à projets les dépenses suivantes :

- Les aides au fonctionnement annuel ou les activités récurrentes des porteurs de projets ;
- Les dépenses d'investissement, hormis les dépenses de petit matériel nécessaires à la réalisation de l'action ;
- Les manifestations ou événements à caractère commercial et à but lucratif.

7. LA COMMUNICATION

Dans tout document de communication écrite ou numérique, les porteurs de projet s'engagent à :

- Faire figurer la mention suivante « ce projet est soutenu par la cité éducative Baillif / Basse Terre / Capesterre Belle Eau » ou « ce projet est soutenu par le dispositif Quartiers en vacances » ;
- Apposer le logo de la Préfecture et en fonction du volet sollicité, de la Cité éducative ou de Quartiers en Vacances.

8. MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION

Cité éducative

Les porteurs de projet s'engagent à informer les co-pilotes des grandes étapes du projet (calendrier des interventions, réunions de coordination avec les partenaires mobilisés, événement de lancement, de clôture, etc.) ainsi que des éventuelles difficultés de mise en œuvre rencontrées.

De même, ils s'engagent à réaliser, à l'issue du projet, un bilan quantitatif et qualitatif permettant d'apprécier les effets de l'action. Ce bilan est attendu dans les délais suivants :

- Un bilan intermédiaire : au plus tard le 31 octobre 2026 ;
- Le bilan final : dans les 2 mois après la clôture de l'action ou au plus tard en janvier 2027.

Pour les actions relevant de la cité éducative, les bilans seront d'abord transmis par mail à la cheffe de projet (natacha.vermeulen@ac-guadeloupe.fr), puis déposés sur Dauphin à compter du 30 juin 2027.

9. CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'APPEL A PROJETS

18 mai 2026	Lancement de l'appel à projets
14 juin 2026	Clôture de l'appel à projets
21 mai 2026 14h	Présentation de l'appel à projets Maison de quartier du Carmel / collège Jean Jaurès
23 juin 2026	Comité technique Quartiers en vacances
25 juin 2026	Comité technique d'instruction appel à projets cité éducative
Début juillet	Validation de la programmation
15 juillet 2026	Annonce des lauréats

10. CONTACTS

Les établissements du premier degré de la Cité Éducative

Baillif

Écoles	Directeur	Mail
École primaire Joseph Bologne	Mme TRONCHE	ce.9710180u@ac-guadeloupe.fr
EEPU Gratien Candace	Mme BANDO	ce.9710181v@ac-guadeloupe.fr
EMPU les colibris	Mme CLAVIER	ce.9710945a@ac-guadeloupe.fr

Basse Terre

Écoles	Directeur	Mail
EMPU Rivière des Pères	Mme BELTRAMI	ce.9710655k@ac-guadeloupe.fr
EEPU Rivière des Pères (Aimé Rénia)	Mr POMPIIUS	ce.9710614r@ac-guadeloupe.fr
Maternelle Chevalier St Georges	Mme FOLIO	ce.9710665w@ac-guadeloupe.fr
EMPU Laure Abel	Mme SAINT MARC	ce.9710749m@ac-guadeloupe.fr
EMPU Petit Paris	Mme MATIGNON	ce.9710664v@ac-guadeloupe.fr
EEPU Gaston Michineau	Mr PHARDIN	ce.9710654j@ac-guadeloupe.fr
EEPU Mélanie Milly	Mr BABEL	ce.9710519m@ac-guadeloupe.fr

Capesterre Belle Eau

Ecoles	Directeur	Mail
EMPU Sarlassonne	Mme DELANNAY	ce.9710489e@ac-guadeloupe.fr
EMPU Gérard Lauriette	Mr MONTOUT	ce.9710667y@ac-guadeloupe.fr
EMPU Fonds Cacao	Mme BARAMBLE	ce.9710777t@ac-guadeloupe.fr
EMPU Arsène Monroe	Mr ZABEAU	ce.9711072n@ac-guadeloupe.fr
EEPU Alexius de Lacroix	Mr GERVELAS	ce.9711239v@ac-guadeloupe.fr
EEPU Amédée Fengarol	Mme ACINA-MAMBOLE	ce.9710596w@ac-guadeloupe.fr
EEPU Joliot Curie	Mme DAGNET	ce.9710386t@ac-guadeloupe.fr
EEPU Léonce Minatchy	Mme BAZIRE	ce.9710526v@ac-guadeloupe.fr
EEPU Arsène Monroe	Mme MARTINE	ce.9710524t@ac-guadeloupe.fr
École primaire l'Habituée	Mme DUPONT	ce.9710525u@ac-guadeloupe.fr
EEPU Stéphane Matthieu	Mme CONDO	ce.9710522r@ac-guadeloupe.fr

Les collèges et les lycées de la Cité Éducative

Établissement scolaire	Principal / proviseur	Mail
Collège Jean Jaurès (Baillif)	Mr VOLPI	Principal.9710041t@ac-guadeloupe.fr Ce.9710041T@ac-guadeloupe.fr
Collège Joseph Pitat (Basse Terre)	Mr DUBE	Principal.9710482x@ac-guadeloupe.fr Ce.9710482x@ac-guadeloupe.fr
Collège Germain Saint Ruf (Capesterre Belle Eau)	Mr LABETH	Principal.9710406p@ac-guadeloupe.fr Ce.9710406p@ac-guadeloupe.fr
Lycée Gerville Réache	Mr LAPIN	Proviseur.9710002a@ac-guadeloupe.fr Ce.9710002a@ac-guadeloupe.fr
Lycée Raoul Georges Nicolo	Mr GALVANI	Proviseur.9710884j@ac-guadeloupe.fr Ce.9710884j@ac-guadeloupe.fr
Lycée Paul Lacavé	Mr BOISDUR	Proviseur.9710418c@ac-guadeloupe.fr Ce.9710418c@ac-guadeloupe.fr

Coordonnées des référents partenaires

Commune	Agent	Fonction	Coordonnées
Commune de Baillif	Odile FAUCONNIER	Responsable des affaires communautaires / Chef de projet ville / Coordonnatrice du Programme de Réussite Éducative (PRE)	0590 99 11 70 (poste 2119) 0690.05.11.89 o.fauconnier@ville-baillif.fr
Ville de Basse-Terre	Frédérique RADJOUKI	Référente politique de la ville	
	Laurette HAMONIC	Chargée de coopération Convention Territoriale Globale (CTG)	l.hamonic@ville-basseterre.fr
Ville de Capesterre Belle-Eau	Sidgy RAMASSAMY	Responsable de la Politique de la Ville Coordonnatrice du Programme de Réussite Educative (PRE) Coordonnatrice CLSPD	0590 41 31 86 0690 17 45 22 sidgy.ramassamy@capesterrebelleeau.fr

Partenaires	Référents	Coordonnées
Préfecture	Ingrid PLACIDE Déléguee du Préfet à la politique de la Ville – arrondissement de Basse-Terre	0590 99 38 55 / 0690 26 89 36 Ingrid.placide@guadeloupe.gouv.fr
DEETS Direction de l'emploi, du travail et des solidarités	Karine FARENC Chargée de mission Politique de la ville	0590 80 50 81 / 0690 27 40 35 karine.farenc@deets.gouv.fr
Inspecteurs de l'Education Nationale	Jean-Miche MAGNE (Inspecteur de l'Education Nationale de Bouillante) Saphia BEHARY-CYRILLE (Inspectrice de l'Education Nationale de Basse-Terre) Matthieu CHALCOU (Inspecteur de l'Education Nationale de Capesterre Belle Eau)	Ce.9710927f@ac-guadeloupe.fr Ce.9710930j@ac-guadeloupe.fr Ce.9710929h@ac-guadeloupe.fr
Conseil Départemental	Betty AIGUADEL-ARCHIMEDE Cheffe du service développement social des quartiers	05 90 93 78 06 betty.archimede@cg971.fr
Conseil Régional	Madame CLAIRY	
Mission Locale	Madame ARMOUGON	
CAF Caisse d'allocations familiales	Sandra ROCH Responsable du secteur Animation des territoires	0590 90 53 81 0690 99 07 52 sandra.roch@caf.fr
	Nuccia HERESON Conseillère technique territorial	0590 90 56 20 / 0690 91 42 45 nuccia.hereson@caf.fr
DAC Direction des Affaires Culturelles	Laurence SELBONNE Conseillère éducation artistique et culturelle	0590 41 14 59 / 0690 75 89 38 laurence.selbonne@culture.gouv.fr
Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes	Roberta POMER Responsable du service politique de la ville Direction aménagement - habitat	0690 54 08 32 r.pomer@grandsudcaraibe.fr
DRAJES Délégation Régionale Académique de la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports	Estelle BOISDRON Référente Savoir Nager et Sport de nature Génération 2030	0590 81 43 43 / 0690 41 42 68 Estelle.boisdron@ac-guadeloupe.fr

Coordonnées des espaces de vie sociale et centres sociaux

Partenaires	Référents	Coordonnées
Le Carbet EVS – Capesterre Belle-Eau	LOZA Monette Présidente NEMORIN Pascal référent	Monette.loza@orange.fr Pascal.nemorin@wanadoo.fr
Les Fougères EVS – Capesterre Belle-Eau	CELESTE Fabrice Président CIALEX Maguy référente	Celeste.fabrice8@gmail.com Asso.lesfougères@orange.fr
Association des locataires Loïc Petit EVS – Capesterre Belle-Eau	SIARRAS Véronique	Siarras.veronique@hotmail.fr collectiflocatairesloicpetit@gmail.com
Le collectif d'Oktav 100% live EVS – Capesterre Belle-Eau	LUCE Tania	secretariatcollectifoktav@gmail.com luce.tania@orange.fr
Les Petites batteries EVS - Baillif	BEELMEON Cindy	Gestion.assolespetitesbatteries@gmail.com
Fédération la belle créole Centre social - Basse-Terre	SANDOZ Michel Président ROMUALD Raïssa référente	msandoz@federationlabellecreole.fr rromuald@federationlabellecreole.fr
Centre social Belo Capesterre Belle-Eau	LOZA Monette Présidente NEMORIN Pascal référent	Monette.loza@orange.fr Pascal.nemorin@wanadoo.fr

11. OBJECTIFS DES PROJETS D'ECOLE (annexe)

Objectifs	Type d'actions	Ecoles concernées
Citoyenneté, mieux vivre ensemble		
Impulser une dynamique autour des compétences psycho-sociales pour favoriser le développement global de l'élève et l'aider à devenir un citoyen responsable	Projet empathie, projets solidaire, handisport	Ecole élémentaire Gratien Candace Ecole maternelle les Colibris Ecole maternelle Rivière des Pères Ecole maternelle Gérard Lauriette Ecole primaire de l'Habituée Ecole élémentaire Aimé Rénia Ecole élémentaire Joliot Curie Ecole élémentaire Gaston Michineau Ecole maternelle Chevalier Saint Georges Ecoles maternelle et élémentaire Arsène Monrose Ecole élémentaire Amédée Fengarol
Favoriser un environnement scolaire serein en développant des projets autour de la médiation, de l'écoute et de l'oral	Créer un environnement scolaire plus serein et inclusif, où l'écoute, l'entraide, et la participation active des élèves sont valorisées. La mise en place de projets d'entraide, de médiation et d'expression orale va permettre de renforcer la cohésion entre les élèves tout en les préparant à être des acteurs engagés dans la vie scolaire	Ecole élémentaire Gaston Michineau
Encourager la participation des élèves à des actions qui visent à favoriser les interactions positives, à valoriser les réussites, à développer l'engagement, la motivation à apprendre et l'autonomie	Projet amélioration des espaces de l'école : espace vert (jardin), jeux de cour, espace amitié, arbre de la paix, mur de la poésie, travail sur la réduction du bruit (récré et pause méridienne)	Ecole élémentaire Gratien Candace

Encourager la participation des élèves à des actions qui visent à favoriser les interactions positives, à valoriser les réussites, à développer l'engagement, la motivation à apprendre et l'autonomie	-Défis coopératifs inter-classes (sport, arts, sciences) -Projets solidaires (collectes, correspondance avec EHPAD)	Ecoles maternelle et élémentaire Arsène Monrose
	-Parcours artistique et culturel : land art, roman photo, expos -Projet jardin coopératif (jardin créole) -Projet vélo (savoir rouler à vélo) -Projet danse traditionnelle (Ka zépis)	Ecole maternelle les Colibris
	Développer les projets de classe autour des compétences psycho-sociales	Ecole élémentaire Aimé Rénia Ecole maternelle Gérard Lauriette Ecole élémentaire Joliot Curie Ecole maternelle Chevalier Saint Georges Ecoles maternelle et élémentaire Arsène Monrose
	Agir sur la qualité de vie à l'école par la mise en oeuvre de projets autour de l'environnement.	Ecole élémentaire Amédée Fengarol
	Développer les activités natures et bien-être (jardin créole, classe dehors, projets artistiques)	Ecole élémentaire Alexius de Lacroix
Favoriser les principes de respect mutuel et faire de la différence une richesse	Prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire Sensibilisation à la différence Mettre en place des temps de parole régulier (atelier philo, conseil coopératif...)	Ecole primaire Joseph Bologne Ecole maternelle Rivière des Pères Ecole maternelle Gérard Lauriette Ecole élémentaire Aimé Rénia Ecole élémentaire Joliot Curie Ecoles maternelle et élémentaire Arsène Monrose

Développer le lien entre école maternelle et les structures de la petite enfance		Ecole maternelle Rivière des Pères
Impliquer davantage les familles dans les apprentissages et la vie de l'école		
Améliorer la participation des parents à la vie de l'école	Kfé des parents, forum, séminaires ... sur des sujets éducatifs Appropriation des plateformes numériques éducatives (ENT ...)	Ecole élémentaire Gratien Candace Ecole maternelle les Colibris Ecole primaire Joseph Bologne Ecole maternelle Rivière des Pères Ecole maternelle Gérard Lauriette Ecole primaire de l'Habituée Ecole élémentaire Alexius de Lacroix Ecole élémentaire Aimé Rénia Ecole élémentaire Léonce Minatchy Ecole élémentaire Joliot Curie Ecole élémentaire Gaston Michineau Ecole élémentaire Amédée Fengarol Ecole maternelle Chevalier Saint Georges Ecoles maternelle et élémentaire Arsène Monroe Ecole élémentaire Léonce Minatchy
Valoriser l'ouverture de l'école en développant et en pérennisant des projets artistiques, citoyens et scientifiques	Développement des projets artistiques en lien avec les artistes locaux Lancement de projets scientifiques collaboratifs avec des médiateurs scientifiques des institutions locales Sensibilisation des élèves aux enjeux citoyens à travers des projets collectifs	Ecole élémentaire Gaston Michineau
Mettre en œuvre des actions qui favorisent l'implication des parents afin de créer un climat scolaire apaisé.		
Mettre en œuvre des projets interdisciplinaires ancrés dans le	Un jour un métier Semaine du goût	Ecole élémentaire Léonce Minatchy

territoire Les projets interdisciplinaires doivent permettre d'ancrer les enfants dans leur culture locale mais une ouverture doit être opérée sur la Caraïbe. Valoriser les compétences et savoir-faire des élèves	Ateliers jeux jardin, Ka-la sé tannou, presse à l'école	
Optimiser l'action au service des familles		
Mettre en œuvre dans les écoles avec le réseau de partenaires des actions locales et spécifiques et concertées de prévention en matière de santé et d'éducation	Proposer des aides éducatives pour les familles en difficultés, proposer des temps de paroles aux parents	Ecole maternelle Rivière des Pères
	Mettre en place un projet de prévention avec les étudiants en médecine et en soins infirmiers Projet sanitaire : Lutter contre les addictions aux écrans	Ecole élémentaire Aimé Rénia Ecole élémentaire Joliot Curie
Mettre en place un espace de coéducation et d'information (tiers-lieu, espaces parents, bik à pawol, bus de parentalité ...)	Mettre en place des temps d'accueil des parents en classe, pour s'approprier les jeux maths Développer une culture commune école / maison....	Ecole maternelle Rivière des Pères
Augmentation de la participation aux projets proposés par les différents partenaires. Organiser des rencontres hors les murs, rencontres et ateliers thématiques dissociés des problématiques scolaires	Organiser des rencontres hors les murs : ateliers thématiques dissociés des problématiques scolaires. Former à la langue française les parents étrangers et/ou allophones.	Ecole maternelle Gérard Lauriette Ecole élémentaire Joliot Curie Ecole élémentaire Amédée Fengarol
Mieux appréhender le monde, coordonner l'action entre l'Éducation Nationale et les partenaires		
Formaliser et rendre visible l'exposition culturelle des élèves	Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et citoyenne de l'école Fresques, danses, spectacles de chant	Ecole élémentaire Gratien Candace Ecole maternelle les Colibris Ecole maternelle Rivière des Pères Ecole élémentaire Aimé Rénia Ecole élémentaire Joliot Curie

		Ecole élémentaire Gaston Michineau Ecole élémentaire Amédée Fengarol
	Promouvoir la culture locale et le patrimoine Sensibiliser au recyclage et à la valorisation des ressources locales	Ecole primaire de l'Habituée Ecole maternelle Chevalier Saint Georges
Susciter chez l'élève l'intérêt de l'ouverture au monde	-Découvrir et valoriser l'environnement proche des élèves à travers la richesse culturelle. -Favoriser les échanges linguistiques afin d'améliorer leurs compétences en langues étrangères. -Découverte de la culture et des traditions guadeloupéennes.	Ecole primaire Joseph Bologne
Mobiliser les associations partenaires pour renforcer les actions éducatives, sociales et culturelles	Liens avec les associations du territoire, le PRE	Ecole élémentaire Gratien Candace Ecole maternelle les Colibris Ecole primaire Joseph Bologne Ecole élémentaire Alexius de Lacroix Ecole élémentaire Gaston Michineau Ecole maternelle Chevalier Saint Georges